

Soutien aux publications des anciens doctorants

FoReLLIS soutient les publications de ses anciens doctorants dans un délai raisonnable après la soutenance (environ trois ans) à hauteur de 1500 Euro maximal.

Les demandes, comme toutes les demandes de soutien à la publication, se font au mois de mai/juin et sont alors discutées et votées par le conseil du labo.

Pour faire la demande, il vous faudra envoyer à la direction de l'équipe à laquelle vous appartenez : A (Stéphanie Gobet-Jacob) ; B (Françoise Dubor) :

- une lettre d'acceptation de votre éditeur
- un devis sur lequel apparaît la somme demandée
- une présentation rapide de l'ouvrage (de type 4e de couverture ou introduction)
- une table des matières.

L'ouvrage est ensuite censé paraître soit l'année même soit en début d'année d'après : p.ex. demande faite en mai 2025, convention avec l'éditeur signée dans la foulée, argent viré en septembre 2025, ouvrage paru jusqu'en été 2026.

Mais si vous souhaitez publier aux PUR, passez plutôt par le lien indiqué dans la boîte à outils du laboratoire: l'Université de Poitiers a une convention avec eux pour une publication sans frais d'un certain nombre d'ouvrages par an - et nous payons beaucoup d'argent pour cela. Donc, autant en profiter ! Dans ce cas, vous n'avez pas besoin d'un soutien spécifique FoReLLIS :-)